



DIRAP

Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin

Association 1901 enregistrée en préfecture du Val d'Oise n°W953001208

Siège social : Mairie 95810 Epiais Rhus

Adresse postale : Dirap 10 rue Jean Perrin 95450 ABLEIGES

Site : <http://dirap.org> e mail : dirap@dirap.org

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Vendredi 9 mars 2012

L'assemblée générale de la Dirap s'est déroulée le 9 mars 2012 à Génicourt, nous remercions la municipalité pour son accueil.

Présents : 20 – Pouvoirs : 98 - Nombre d'adhérents : 220, le quorum est atteint.

Le bureau était constitué de : JM Buteux, R Buteux, MJ Krémer, Ch Bouillon, S Arjakovsky, M Batard, C Baussac, J Deslandes, JJ Fraimout, H Gohin, D Krémer

M. Houillon, Député du Val d'Oise, Maire de Pontoise, M Grais maire de Courcelles assistaient à l'assemblée.

M. Guiard, Maire de Boissy l'Aillerie, Mme Poucet, Maire de Génicourt, Mme Van Euw Conseillère régionale, M. De Smet, Conseiller régional, M. Sibieude Conseiller général ont demandé de les excuser de ne pouvoir assister car retenus par d'autres réunions.

Rapport moral

Le plan de travail présenté lors de la dernière assemblée a été respecté et les objectifs ont été atteints, à savoir : Veille et information de la population ; Exploitation d'un réseau de stations de mesure de bruit et diffusion des résultats; Exploitation d'un système de repérage des trajectoires.

Une très grande partie de l'activité en 2011 a été consacrée à la mobilisation de la population pour l'enquête publique « trajectoires Roissy », notamment les réunions d'information.

Suite à de nombreuses demandes, une CCE de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles a été convoquée par le préfet et 2 comités permanents se sont tenus. Il n'a pas été question de révision de PEB lors de cette CCE.

Préparer une action juridique pour faire respecter les circuits de piste : réalisé partiellement car priorité a été donnée au travail avec les usagers (pilotes) dans le cadre des comités permanents pour définir les actions de réductions des nuisances.

Au niveau national et européen

Le projet de modification des trajectoires de Roissy a été l'occasion de rapprocher la DIRAP du CIRENA (Confluence seine/oise) et d'associations de riverains de Orly sur un même objectif en s'opposant aux positions d'autres associations proches de Roissy.

Compte tenu du travail réalisé dans le contexte enquête publique « trajectoires Roissy », il n'y a pas eu de coordination au niveau européen.

Activité détaillée en 2011 :

Relations Associatives :

12 Mars Présentation du projet transfert trajectoires Roissy à AG Amis du Vexin Théméricourt

Coordination avec CIRENA

4 Sept Participation journée des associations Marines

5 Oct / 27 oct / 26 Nov: Réunion coordination associations Roissy et Orly

8 Oct : Intervention à AG Amis de Marines

15 Oct : Manifestation à Longjumeau, communiqués de presse Association Roissy /Orly

CCE aéroport Pontoise/Cormeilles en Vexin:

13 Janv Lettre au député Ph Houillon suite à réunion avec DSAC pour demander au Préfet une réunion avec usagers

2 Fev: Lettre de Ph Houillon au préfet pour demander de mandater la DSNA pour une réunion usagers/ riverains relative à Cormeilles (réduction des nuisances aviation légère).

21 Avril arrêté du préfet constitution de la CCE de Pontoise/Cormeilles – La DIRAP a 8 représentants.

18 Juin : Info, ADP installe une station mesure de bruit à Génicourt ; réponse de ADP suite à demande de Ph Houillon: « des mesures pour anticiper les réactions des riverains du fait d'atterrissage d'avions par dérogation pendant le salon du Bourget ».

3 Nov CCE aérodrome Pontoise / Cormeilles : présentation projet procédures d'atterrissage GNNS (= par GPS) ;

constitution du comité permanent ; Présentation DIRAP « respect circuits »
Présentation DIRAP sur mesures de bruit aviation légère, volonté affichée de travailler de façon constructive (aéroclubs)
Nota: Présentation DIRAP faite par Mr CHOIX (président) lors de l'AG Hispano Suiza.

Limiter nuisances de Roissy :

13 Janv : réunion de présentation par la DGAC aux élus sur enquête publique relative à modification circulation aérienne Roissy ; participation JJ Fraimout représentant Courcelles
Fin janvier 2011 : analyse du dossier enquête publique
3 Fev Roissy présentation du projet transfert trajectoires par la DGAC aux associations (dont Dirap)
4 Fev AG DIRAP- Présentation projet modification trajectoires et position de la DIRAP ; décision de lancer des réunions d'information des populations.
14 Fev Présentation du projet à commission environnement du PNR
Fev: Préparation proposition motion contre le projet: mairies et PNR.
2 Mars Ouverture enquête publique (1 mois) – Représentant Dirap à Marines
Fev/Mars : Elaboration Argumentaire contre le projet
Les réunions de présentation:
4 Mars Présentation du projet à Courcelles – Tract d'invitation
10 Mars Présentation à Vigny
12 Mars Présentation à AG Amis du Vexin Théméricourt
19 Mars Rencontre Commissaire Enquêteur à Cergy (JMB)
21 Mars Présentation projet à Ph Houillon
21 Mars Présentation à Gaillon à la demande du maire et Conseillère régionale G Senee (maire Evécquemont)
28 Mars Présentation projet à Marines
6 Avril participation réunion CIRENA à Conflans
Coordination avec CIRENA
Courriers à ACNUSA, Préfet Région, ministre de l'écologie et du transport,
6 Mai Réunion mobilisation à Vigny : > 200 personnes
14 Mai Manifestations à Conflans (CIRENA, DIRAP) et Paris (Ass ORLY)
Juin : Courriers à ACNUSA, Préfet Région (Dirap demande de participer à la CCE Roissy)
14 Juin Intervention à Commission Environnement PNR
Juin : Tract résultats participation enquête publique- forte mobilisation du Vexin
Les CCE Roissy:
15 juin : CCE Roissy sur avis modification trajectoires
6 juillet : CCE Roissy sur avis modification trajectoires – pas de quorum
12 juillet Tract DIRAP/CIRENA avec signatures élus
12 juillet : CCE Roissy, avis favorable modification trajectoires **mais sur un projet non présenté en enquête publique**
17 juillet Lettres DIRAP/CIRENA à ACNUSA, aux Députés VO/ Yvelines
18 juillet : Lettre des Députés à ACNUSA
5 Septembre: Avis ACNUSA favorable à la modification trajectoires
Courriers aux candidats élections sénatoriales
Septembre:Tract à la population pour envoi courrier à NKM (1600 lettres envoyées !)
5 Oct/27 Oct/26 Nov: Réunions coordination associations Roissy / Orly
8 Oct : Intervention à AG Amis de Marines
15 Oct : Manifestation à Longjumeau, communiqués de presse Association Roissy /Orly
11 Oct : PNR Commission Environnement
21 Oct : réunion avec Cabinet Huglo Lepage (avocat) pour préparation recours contre futur arrêté de modification trajectoires
Nov /Dec : Préparation dossier du recours DIRAP
30 Nov : Conférence de Presse Associations Roissy / Orly et Elus – Communiqué de presse signé par tous les Elus
1 Dec : AG Extraordinaire DIRAP – Boissy – révision des statuts
10 Dec : IDFEnvironnement, formation sur bruit, participation DIRAP(JJF)
3 Janv : réunion avec avocat Huglo Lepage – finalisation recours (JMB, JJF)
13 Janv : Dépôt du recours DIRAP et recours autres Associations dont référé- suspension CIRENA/collectif communes Confluence
7 Fev : Audience au Conseil D'Etat du recours référé, décision le 8 de renvoyer le dossier « en section » (par 12 juges)
Audience pour jugement le 30 mars.

Interventions et relais Medias : Le Parisien, Cergy Vie, La Gazette du Vexin, L' Echos, Le Petit Journal Sagy, Radio Enghien, FR3...

Et sur l'année :

Réunions mensuelles du bureau

Révision des Statuts DIRAP (décembre 2011)

Réponses aux questions des riverains et associations.

Alimentation du site DIRAP.org

Exploitation des résultats des stations de mesure de bruit et mise à disposition sur site DIRAP.org

Préparation dossiers juridiques

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier

Le bilan en euros :

Subvention département 1500. €

Subventions communales 2683. €

Cotisation Adhérents 2445. €

Dons divers 10. €

TOTAL RECETTES 6638. €

TOTAL DEPENSES - 8795. €

Le SOLDE négatif - 2157. €

Avoir en fin d'exercice :

Le compte bancaire 3704.03 €

Le compte d'épargne 19305.18 € (dont 404.60 € d'intérêt /2011)

SOLDE TOTAL 23009.21 €

Remerciement aux 220 adhérents et aux associations, répartis sur 32 communes, pour la confiance qu'ils nous témoignent, ainsi qu'aux 12 mairies et au Conseil Général du Val d'Oise pour leur soutien.

Les recettes sont sensiblement identiques à l'an passé: plus 11.5 %

Les dépenses de fonctionnement ont été très supérieures à nos prévisions, et ce compte tenu des évènements survenus sur Roissy. Les dépenses d'investissement ont été maintenues malgré tout.

De ce fait le résultat de l'année 2011, accuse un déficit comptable réel de 2156.96 €.

Le niveau des adhésions des adhérents, est sensiblement identique à 2010 et l'avoir de l'association est de 23000 € à fin 2011 qui reflète une situation saine de l'association.

Le budget prévisionnel 2012, est présenté pour approbation, il inclus outre les dépenses et recettes courantes, une provision pour une action juridique en cours, de 5000.00 €.

Quitus est demandé pour les comptes de l'année 2011.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est présenté aux votes des adhérents.

Le conseil d'administration est composé de JM Buteux, R Buteux, MJ Krémer, Ch Bouillon, S Arjakovsky, M Batard, C Baussac, J Deslandes, JJ Fraimout, H Gohin, D Krémer

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité

Objectifs 2012

Le Conseil a présenté les objectifs pour l'année 2011.

L'objectif est adapté en fonction des nouveaux statuts de l'association.

Réduire les nuisances relatives à l'activité aérienne de Pontoise/Cormeilles et induites par l'activité de Roissy.

LOCAL

Veille et information de la population

Exploitation des stations de mesures de bruit et Exploitation de système de repérage de trajectoires

Recours contre l'arrêté du ministre « modification trajectoires Roissy ».

Participation Comité Permanent de CCE Cormeilles pour réduire nuisances «circuits de piste. »

Préparer une action juridique pour faire respecter les circuits de piste.

Participation CCE Cormeilles: nouvelles procédures approches, PEB...

NATIONAL et EUROPEEN

Etre membre de la CCE de Roissy

En coordination avec associations Roissy /Orly: recours contre arrêté ministre

En coordination avec associations « convergence associative »: réduction nuisances Roissy

En coordination avec UFCNA, UECNA,CNB,CANAL: actions juridiques et réglementation.

Mesure du bruit

Présentation des résultats 2011: 4 stations de mesure, Le bruit en 2011

Village	Nombre de survols trop bruyants
Courcelles	22 700
Ableiges	17 200
Epiais Rhus	9 600
Us	12 200
	Extrapolation annuelle des mesures réalisées

Les schémas et les graphiques présentant des résultats ont été commentés : faible réduction en cohérence avec la réduction de l'activité.

Projet de modification des Trajectoires Roissy

Pour rappel l'objet était de relever les hauteurs des trajectoires de 300m pour réduire le bruit ressenti.

La conséquence est que de nouvelles zones de populations sont survolées en particulier des zones calmes comme le Vexin, augmentant ainsi les nuisances sonores et la pollution qui se cumulent aux nuisances d'aérodrome de Pontoise/Corneilles en Vexin.

Les populations du Vexin et les Elus se sont fortement mobilisés lors de l'enquête publique : forte assistance aux réunions d'information DIRAP, rejet **massif du projet avec 1569 avis négatifs qui représente 65% des avis du Val d'Oise**. L'ensemble des avis négatifs du Vexin (Val d'Oise + Yvelines) représente 47% des 4000 avis négatifs. 23 motions des communes et du PNR ont été prises contre le projet.

Les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable au projet mais subordonné à une réserve demandant une révision des trajectoires à l'ouest (concernant Conflans notamment), une suppression des vols de nuit et une nouvelle consultation de la population.

Près de 1600 lettres ont été envoyées par les Vexinois à la ministre de l'écologie et du transport, sans aucune réponse en retour !

Un « passage en force » de l'administration (DGAC, ministère...) a été organisé et un projet différent de celui présenté en enquête publique a finalement été accepté par la CCE de Roissy, puis l'ACNUSA.

Sans empêcher la mise en œuvre de la modification des trajectoires, la mobilisation des populations a permis d'en réduire la portée car les trajectoires (par vent d'Est) sont décalées de 5 km au lieu de 10km, (atteignant les environs de Vigny au lieu de Averse).

Une coordination a été organisée avec le CIRENA (qui défend les populations de la Confluence) et des associations de Orly qui subissent les mêmes nuisances.

Une conférence de presse le 30 novembre à Paris à laquelle ont participé de nombreux élus toute tendances politiques confondues, dont le député Philippe Houillon, le député Arnaud Richard et la conseillère régionale G.Senée, a permis de confirmer le refus du projet et l'amplification de la mobilisation.

Suite à l'arrêté du ministre de l'écologie et du transport du 15 novembre qui confirme la mise en œuvre des modifications des trajectoires, **la DIRAP a déposé deux recours en annulation auprès du Conseil d'Etat le 13 janvier**. Le CIRENA, des communes de la Confluence et riveraines de Orly ainsi que des associations de Orly ont également déposé des recours.

Une audience s'est tenue le 7 février et le conseiller a décidé de porter l'affaire « en section », procédure rare qui fera juger les recours par 12 juges ! Prochaine audience le 30 mars.

CCE de Pontoise/ Corneilles en Vexin

Une CCE et 2 comités permanents se sont tenus les 3 novembre, le 15 décembre 2011 et le 25 janvier 2012.

Lors de la CCE, la DGAC a présenté une proposition de mise en place de nouvelles procédures d'atterrissage GNSS (par GPS). La DIRAP a pu présenter la problématique du non respect des trajectoires par l'aviation légère et proposer un travail de collaboration avec les usagers. Cette proposition a été accueillie favorablement par les usagers.

Le comité permanent du 15 décembre a permis de présenter de nouveau le projet GNSS (sans plus de succès en terme de compréhension). Alors que la DGAC a mis en avant l'intérêt en terme environnemental de ces nouvelles procédures, la DIRAP a fait remarqué qu'elles entraînaient un transfert des trajectoires sur d'autres populations. **Par la suite la DIRAP a découvert que** ces procédures étaient rendues obligatoires car la France, dans le cadre des ses engagement internationaux vis-à-vis de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), devait mettre en œuvre un « plan PBN- navigation fondée sur la performance » pour respecter une A 37-11 de l'OACI ! Il est indiqué notamment que l'on « escompte » une augmentation du trafic aérien français de 16% de 2010 à 2016. **Ce qui n'a pas été expliqué lors de la CCE !**

Lors du comité permanent du 25 janvier, consacré essentiellement à la discussion sur la réduction des nuisances de l'aviation légère en tour de piste, la DSNA (direction sécurité navigation aérienne) a présenté un enregistrement des circulations des avions sur une journée (appelé « chevelu »). Ce schéma présente de façon factuelle les débordements des passages au-dessus des villages. Les participants ont alors défini les actions à mettre en place pour remédier à la situation, la DIRAP a rédigé et diffuser le plan d'action à partir des décisions prises en réunion, et a proposer de suivre la mise en place.

Conclusion : « la mobilisation contre le cynisme »

Les nuisances subies par les populations sont d'origines locales mais également induites par des décisions nationales ou internationales liées à l'augmentation programmée du trafic aérien.

Pour les limiter, **il faut une mobilisation sans faille des populations et des Elus pour intervenir:**

- au niveau local: faire respecter des bonnes pratiques par l'aviation légère et ne pas accepter d'accroissement de l'activité de l'aérodrome de Cormeilles
- au niveau régional: mettre en place les adaptations des activités des aéroports qui réduisent les nuisances (réduction nuisances la nuit, mise en place descentes continues à partir de mini 1800m...)

Au cynisme de ceux qui mettent en avant le soi disant « intérêt général » pour mette en œuvre progressivement les conditions d'un accroissement de l'activité aérienne, sans prioriser la réduction des nuisances induites, il faut **opposer la mobilisation** pour imposer le **respect légitime** des conditions de vie des populations.

La DIRAP remercie la population et les élus pour leur soutien passé et futur.

SOUTENEZ NOTRE ACTION

BULLETIN D'ADHESION 2012

Nom:

Prénom :.....

Adresse:.....

Téléphone :.....

E mail :.....

MONTANT DE LA COTISATION :

**10 € (5€ étudiant) par chèque à l'adresse suivante: DIRAP –Monsieur Claude BAUSSAC 23 rue Ausserand SAGY
30 € Associations**

Seriez-vous volontaire pour la distribution de tracts ?:

Voudriez-vous rejoindre le conseil d'administration ?:

COUPON A CONSERVER PAR L'ADHERENT

ADHESION DIRAP 2012

NOM :

PRENOM :

Cotisation :

par chèque N°:.....

Le Président

Le Secrétaire